

## épreuve de langue examen avocat

Par **Katharina**, le **06/12/2009** à **21:12**

Bonjour à tous,

Concernant l'épreuve de langue s'agit-il d'une épreuve sur le droit du pays ou d'une épreuve purement linguistique à Nancy ?

Car je parle pas super bien anglais mais je connais bien le droit de ce pays

Mais je parle très bien espagnol mais je connais rien au droit de ce pays.

Si quelqu'un peut m'éclairer merci !

Par **jeeecy**, le **07/12/2009** à **10:58**

il s'agit d'une épreuve de langue, pas de droit en langue étrangère

tu verras l'épreuve est pas très difficile, il faut décrire une image ou une photo et généralement parler de soi, de son cursus, de ce qu'on veut faire

Par **Katharina**, le **08/12/2009** à **00:38**

D'accord Maître JC ! Merci beaucoup  Image not found or type unknown